



Chantraine, le 9 Décembre 2019

## CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 6 Décembre 2019

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine	X			
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane			X	Jean-Pascal VALDENNAIRE
PIERRAT Nathalie			X	Martine OHNIMUS
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès	X			
RICHARD Sylvie			X	Audrey HUSSON
RODRIGUES Chantal			X	Max RICHARD
SCHUMACHER Dominique			X	Jacques CHAPON
SEVRAIN Sophie	X			
AUBERT Michel	X			
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick		X		
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude	X			
COLLE Emilie	X			
COUSIN Claude	X			

Réuni sous la présidence de Madame Brigitte GILLE, Première Adjointe,

Madame GILLE ayant ouvert la séance en demandant aux membres du conseil municipal de respecter une minute de silence en hommage à Monsieur François DIOT, Maire, décédé le 26 novembre 2019,

Madame Sandrine HINGRAY ayant été désignée secrétaire de séance,

Madame GILLE, Première Adjointe, ayant demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir, d'une part, ajouter plusieurs points à l'ordre du jour « *Election des adjoints au maire* », « *Fixation des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués* », « *Désignation du coordonnateur pour le recensement* », « *Création de postes d'agents recenseurs* » et, d'autre part, de supprimer le point n° 3 à l'ordre du jour, ce que le conseil municipal a accepté à l'unanimité,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2019,

Madame GILLE a **installé une nouvelle conseillère municipale, Madame Claude COUSIN**, suivante sur la liste ayant obtenu la majorité des suffrages lors des élections municipales du 23 mars 2014, qui a pris les fonctions de conseillère municipale à la date du décès de Monsieur François DIOT.

Puis Madame GILLE a **laissé la place de présidente** de séance à Madame Claude COUSIN, doyenne d'âge du conseil municipal, afin de procéder à l'élection d'un nouveau maire.

Madame Claude COUSIN a informé qu'elle allait procéder à l'élection du nouveau maire et nommé au préalable **deux assesseurs**, Madame Bernadette FELLMANN et Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER.

Madame COUSIN a ensuite demandé aux candidats au poste de maire de bien vouloir se déclarer. **Une seule candidature a été enregistrée**, celle de **Madame Brigitte GILLE**.

Il a ensuite été procédé au **vote à bulletin secret**, chaque conseiller ayant été invité à venir voter à l'appel de son nom.

A l'issue du vote, le dépouillement a été effectué :

**nombre de conseillers présents : 17**  
**nombre de votants : 22**  
**nombre de bulletins dans l'urne : 22**  
**nombre de bulletins blancs ou nul : 0.**

Madame GILLE a obtenu **22 voix, soit la majorité absolue**, et été, de ce fait, **élue nouveau Maire de la commune**

Madame GILLE a reçu les applaudissements et les félicitations de l'ensemble du Conseil Municipal.

*Monsieur Max RICHARD a pris la parole au nom de la liste « Chantraine alternative » pour féliciter Madame GILLE suite à son élection, et l'informer qu'elle aurait désormais le soutien de « l'opposition ».*

Madame GILLE a **repris la présidence** de la séance, fait part aux membres présents de son souhait de **nommer cinq adjoints**, et demandé aux membres **souhaitant présenter une liste de se déclarer**.

Après un temps de réflexion une liste a été proposée, **celle conduite par Marc BARBAUX**, composée ainsi :

- **Marc BARBAUX**
- **Jean-Pascal VALDENNAIRE**
- **Sandrine HINGRAY**
- **Audrey HUSSON**
- **Jean-Daniel BOXBERGER.**

Il a ensuite été procédé au **vote secret au scrutin de liste**.

A l'issue du vote, le dépouillement est réalisé :

**nombre de conseillers présents : 17**  
**nombre de votants : 22**  
**nombre de bulletins dans l'urne : 22**  
**nombre de bulletins blancs ou nul : 0.**

La liste menée par Monsieur Marc BARBAUX a obtenu **22 voix, soit la majorité absolue**.

Madame GILLE a, par conséquent, annoncé la **nomination des cinq adjoints** :

- **Marc BARBAUX**, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des travaux,
- **Jean-Pascal VALDENNAIRE**, 2<sup>ème</sup> adjoint en charge de la vie associative et de la forêt,
- **Sandrine HINGRAY**, 3<sup>ème</sup> adjointe en charge de la communication,
- **Audrey HUSSON**, 4<sup>ème</sup> adjointe en charge des finances et de la jeunesse,
- **Jean-Daniel BOXBERBER**, 5<sup>ème</sup> adjoint en charge de la vie scolaire et du développement durable.

**Les procès-verbaux** des élections du maire et des adjoints ont ensuite **été signés**, les résultats devant être, quant à eux, affichés en mairie en fin de séance.

Puis Madame GILLE a fait part de son souhait de s'entourer de **deux conseillers délégués** :

- **Martine OHNIMUS**, conseillère déléguée à la vie scolaire,
- **Florian HARQUET**, conseiller délégué à la culture.

Madame GILLE a procédé ensuite au vote des **indemnités allouées aux maire, adjoints et conseillers délégués**, tout en ayant proposé de **conserver les taux précédemment en vigueur**. Le Conseil Municipal a **adopté**, à l'unanimité les taux proposés :

<b>Maire</b> : .....	<b>32.2 %</b>
<b>Adjoints</b> : .....	<b>13.2 %</b>
<b>Conseillers délégués</b> :	<b>4.0 %.</b>

**La séance de conseil municipal s'est poursuivie avec les points inscrits à l'ordre du jour.**

**Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :**

\* **A approuvé**, à l'unanimité, la décision modificative n° 2 au budget communal.

*Monsieur Max RICHARD a souhaité connaître l'état d'avancement du dossier BERTUCCI.*

*Monsieur BARBAUX l'a informé que, suite à des recherches effectuées par l'avocat de la commune suivant le dossier, aucun propriétaire n'a été trouvé et aucune succession n'est en cours. En conséquence, celui-ci a proposé de lancer une procédure de « bien sans maître ».*

\* **A décidé**, à l'unanimité, **d'incorporer dans le domaine communal** la parcelle cadastrée AS n° 4, d'une contenance de 970 m<sup>2</sup>, qui a été déclarée sans maître par arrêté préfectoral du 12 mars 2019.

\* **A autorisé**, à l'unanimité, la **désaffectation et le déclassement** de la parcelle cadastrée AI n° 467 en vue de la vente de cette dernière à Madame AUBERTEL et **autorisé** Madame le Maire (ou son adjoint) à faire **rédiger et signer l'acte de vente**.

\* **A approuvé**, à l'unanimité :

- la **fixation de l'indemnité spécifique de service pour un technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe** ;
- la **fixation de la prime de service et de rendement pour un technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe** ;
- la **participation financière des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles à 558 €** ;
- les propositions formulées par la commission des affaires scolaires concernant les **frais scolaires 2020** ;
- le montant de la **participation financière de la commune aux différents séjours scolaires** ;
- les **nouveaux tarifs de l'ALSH (Accueil Loisir Sans Hébergement) et du prochain séjour au ski**.

\* **A autorisé**, à l'unanimité, Madame le Maire à signer une **convention de partenariat avec le Rectorat Nancy-Metz** en vue d'une **aide financière**.

\* **A approuvé**, à l'unanimité, la proposition de Madame le Maire de prévoir un **cadeau de départ en retraite** d'un montant de **250 €** pour Madame BRIOT, membre du personnel administratif.

\* **A approuvé**, à l'unanimité :

- la **désignation d'un coordonnateur pour le recensement communal 2020**.
- la **création de huit emplois d'agents recenseurs** pour la période allant de mi-janvier à mi-février afin d'effectuer la **campagne de recensement 2020**.

**Informations diverses :**

- Madame GILLE a présenté les **maquettes de première page du futur « Chantraine Echo »** réalisées par Monsieur GACIA, peintre et illustrateur, et proposé aux membres du Conseil Municipal de faire un choix.

A informé que les **colis des Aînés** étaient arrivés en mairie et pouvaient, d'ores et déjà, être distribués.

A informé que le **CCAS** se réunirait le **17 décembre 2019 à 17h00**.

A informé de la **réunion de la commission « Travaux »** programmée le **jeudi 19 décembre 2019 à 18h30**.

Monsieur BARBAUX a proposé que cette réunion soit ouverte à l'ensemble des membres du conseil municipal.

A informé que la prochaine **réunion Maire/Adjoint**s se tiendrait le **7 janvier 2020 à 18h30** pour une **séance de conseil municipal** prévue le **14 janvier 2020 à 18h30**.

A informé que Monsieur BARBAUX, membre suppléant à la CAE, était **devenu titulaire** suite au décès de Monsieur DIOT et représenterait donc la commune lors des réunions de la CAE.

- Monsieur VALDENNAIRE a informé avoir acheté un **coussin floral** pour le décès de Monsieur DIOT et proposé aux membres du conseil municipal de faire passer une cagnotte pour payer celui-ci.

Monsieur Max RICHARD a suggéré que celui-ci soit payé par la commune en guise d'hommage des élus, du personnel et des administrés à l'ancien Maire.

A informé que l'association Dynaboule organise son **marché de Noël les 14 et 15 décembre**.

- Madame HUSSON a **remercié** l'ensemble des élus ayant participé au spectacle de Saint Nicolas organisé par le conseil des Jeunes le dimanche 1<sup>er</sup> décembre. Elle a, par ailleurs, informé qu'exceptionnellement, la commune ne présenterait **pas de char pour le défilé de Saint Nicolas**.

- Madame HINGRAY a informé que le « **Chantraine Infos** » était **quasiment terminé**. Il sera lancé à l'impression dès l'insertion du compte rendu du conseil municipal effectuée. Elle a fait part de son souhait de voir ce bulletin distribué pour la fin de semaine.

- Monsieur Max RICHARD a proposé de **limiter la rue des Jardins à 30 km/h** afin d'être en cohérence avec la limitation instaurée par la ville d'Epinal sur la rue Viviani.

Monsieur BARBAUX a répondu qu'il y pensait mais regrettait que la ville d'Epinal ne se soit pas donné la peine de prévenir la commune de Chantraine de cette modification de vitesse.

- Monsieur BARBAUX a informé l'assemblée de la **signature prochaine d'une convention entre la CAE et SFR pour le développement du très haut débit**. Ce document concernera, entre autres, **l'extension du réseau sur Chantraine**.

La séance est levée à 20h30.

Fait à Chantraine, le 9 Décembre 2019

Le Maire,

Brigitte GILLE